

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS	Département
	Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt-quatre

Le 8 avril

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 29 mars 2024

Date d'affichage 29 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 28

Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Christophe HEBERT, Marc DURAN, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP **avaient respectivement donné pouvoir à :** Martine LHERMENIER, Thierry RENOUF, Philippe GIRONDEL, Françoise DUPARC et Cédric EVANO.

Absents excusés : Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP.

Secrétaire de séance : Allan BERTU et Thierry RENOUF.

N° 2024-039 – ACHAT ET LIVRAISON DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET ACCESSOIRES ANNEXES POUR LA VILLE D'IFS - SIGNATURE DU MARCHÉ DE FOURNITURE

Etant donné les besoins et usages du matériel informatique dans son ensemble par la Ville d'IFS, il a été décidé de procéder à une mise en concurrence pour conclure un marché de fourniture à bons de commandes.

Compte-tenu des différents produits nécessaires pour répondre aux besoins de la Ville d'IFS, la procédure était organisée en 10 lots :

- N°1 – Micro-ordinateurs de bureau ;
- N°2 – Micro-ordinateurs portables ;
- N°3 – Divers accessoires ;
- N°4 – Moniteurs LED ;
- N°5 – Imprimantes et autres périphériques ;
- N°6 – Périphériques de projection vidéo ;
- N°7 – Onduleurs ;
- N°8 – Commutateurs gérés ;
- N°9 – Téléphones IP/SIP ;
- N°10 – Tablettes graphiques.

La durée du marché est de 4 ans à compter de la réception de la notification/ordre de service par le titulaire. Il pourra toutefois y être mis fin chaque année, à la date anniversaire prescrivant le début des prestations, par le Pouvoir Adjudicateur, par lettre recommandée avec accusé de réception 3 mois à l'avance. Cette résiliation ne donnera pas lieu au versement d'indemnité par la Ville.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 13 décembre 2023 pour une parution au Journal Officiel de l'Union Européenne et au Bulletin Officiel des Annonces Marchés Publics. Le dossier de consultation des entreprises a été dématérialisé sur la plateforme « Centrale des marchés ». La date limite de remise des offres était fixée au 26 janvier 2024 à 12h00.

A la date et heure limite fixées, 6 plis ont été reçus :

- Lot n°1 – Micro-ordinateurs de bureau : 4 sociétés ;
- Lot n°2 – Micro-ordinateurs portables : 4 sociétés ;
- Lot n°3 – Divers accessoires : 3 sociétés ;
- Lot n°4 – Moniteurs LED : 4 sociétés ;
- Lot n°5 – Imprimantes et autres périphériques : 3 sociétés ;
- Lot n°6 – Périphériques de projection vidéo : 3 sociétés ;
- Lot n°7 – Onduleurs : 3 plis ;
- Lot n°8 – Commutateurs gérés : 4 plis ;
- Lot n°9 – Téléphones IP/SIP : 1 plis ;
- Lot n°10 – Tablettes graphiques : 4 plis.

Le rapport d'analyse des offres réalisé par les services juridique et commande publique de la Ville a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres du 3 avril 2024 pour émettre un avis sur l'attribution du marché de service.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés et à prendre toute mesure nécessaire afin d'assurer sa notification.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code de la Commande Publique ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 3 avril 2024 ;

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 3 avril 2024 portant attribution du marché pour l'achat et la livraison de matériels informatiques et accessoires annexes ;

CONSIDERANT qu'après analyse des offres, l'ensemble des candidatures ont été retenues ;

CONSIDERANT qu'après analyse des offres au regard des critères préalablement fixés dans le règlement de consultation, et rappelés ci-dessus, les offres suivantes sont apparues comme étant économiquement les plus avantageuses ;

- Lot n°1 – Micro-ordinateurs de bureau : société NCI ;
- Lot n°2 – Micro-ordinateurs portables : société ACTIMAC ;
- Lot n°3 – Divers accessoires : société ACTIMAC ;
- Lot n°4 – Moniteurs LED : société ADJUNGO ;
- Lot n°5 – Imprimantes et autres périphériques : société ACTIMAC ;
- Lot n°6 – Périphériques de projection vidéo : société ACTIMAC ;
- Lot n°7 – Onduleurs : société ACTIMAC ;
- Lot n°8 – Commutateurs gérés : société ACTIMAC ;
- Lot n°9 – Téléphones IP/SIP : société SAS MASSELIN COMMUNICATION ;
- Lot n°10 – Tablettes graphiques : société ACTIMAC.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, pour chaque lot, les actes d'engagement avec les entreprises retenues pour les montants suivants :

- Lot n°1 – Micro-ordinateurs de bureau : société NCI pour un montant minimum annuel de 3 000 € HT soit 3 600 € TTC et un montant maximum annuel de 15 000 € HT soit 18 000 € TTC (offre de base) ;
- Lot n°2 – Micro-ordinateurs portables : société ACTIMAC pour un montant minimum annuel de 500 € HT soit 600 € TTC et un montant maximum annuel de 9 000 € HT soit 10 800 € TTC (offre de base) ;
- Lot n°3 – Divers accessoires : société ACTIMAC pour un montant minimum annuel de 100 € HT soit 120 € TTC et un montant maximum annuel de 2 000 € HT soit 2 400 € TTC (offre de base) ;
- Lot n°4 – Moniteurs LED : société ADJUNGO pour un montant minimum annuel de 200 € HT soit 240 € TTC et un montant maximum annuel de 2 000 € HT soit 2 400 € TTC (offre de base) ;

- Lot n°5 – Imprimantes et autres périphériques : société ACTIMAC pour un montant maximum annuel de 3 000 € HT soit 3 600 € TTC (offre de base). Il n’y a pas de montant minimum annuel pour ce lot ;
- Lot n°6 – Périphériques de projection vidéo : société ACTIMAC pour un montant maximum annuel de 2 000 € HT soit 2 400 € TTC (offre de base). Il n’y a pas de montant minimum annuel pour ce lot ;
- Lot n°7 – Onduleurs : société ACTIMAC pour un montant minimum annuel de 500 € HT soit 600 € TTC et un montant maximum annuel de 9 000 € HT soit 10 800 € TTC (offre de base) ;
- Lot n°8 – Commutateurs gérés : société ACTIMAC pour un montant minimum annuel de 300 € HT soit 360 € TTC et un montant maximum annuel de 3 000 € HT soit 3 600 € TTC (offre de base) ;
- Lot n°9 – Téléphones IP/SIP : société SAS MASSELIN COMMUNICATION pour un montant minimum annuel de 500 € HT soit 600 € TTC et un montant maximum annuel de 5 000 € HT soit 6 000 € TTC (offre de base) ;
- Lot n°10 – Tablettes graphiques : société ACTIMAC pour un montant maximum annuel de 2 000 € HT soit 2 400 € TTC (offre de base). Il n’y a pas de montant minimum annuel pour ce lot.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 8 avril 2024

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 10 avril 2024

Affichée le : 10 avril 2024

Acte à classer

2024-039

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-10T14-27-48.00 (MI252238849)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20240410-2024-039-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Achat et livraison de matériels informatiques et accessoires annexes pour la Ville d'Ifs - Signature du marché de fourniture

Date de décision : 10/04/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
 1.1. Marchés publics
 1.1.1. Marché sur appel d'offres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-039.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/04/24 à 14:00

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 10/04/24 à 14:27

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 10/04/24 à 14:39